

27710 Saint Georges Motel Tel: 02 37 43 50 98 Fax: 02 37 43 07 63



# INFOS SAINT GEORGES MOTEL JUIN 2016

## RISQUE D'INONDATION VIGILANCE CRUE EURE ET L'AVRE



Soyez attentifs à la montée du niveau d'eau des rivières, nous vous invitons à consulter les bulletins d'information du service de prévision des crues sur le site :

http://www.vigicrues.gouv.fr/

Notre commune est dotée d'un plan de sauvegarde communale.

Une cellule de crise est prête à intervenir.

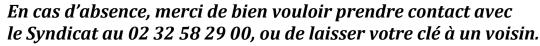
#### HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE

Pendant la période estivale, du 12 juillet au 22 août 2016 les bureaux de la mairie seront ouverts

Mardi et jeudi : de 15 h 00 à 18 h 00

#### RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU DU 22 AU 24 JUIN 2016

POUR FACILITER L'ACCES, NOUS VOUS REMERCIONS A L'AVANCE DE BIEN VOULOIR OUVRIR VOTRE CITERNEAU ET DEGAGER LE COMPTEUR.





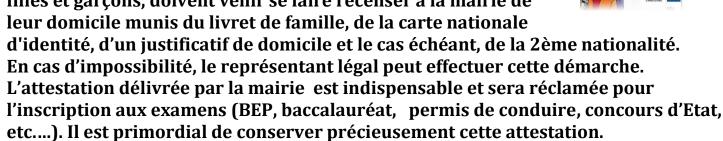
POUR LES ABONNES AYANT UN COMPTEUR EQUIPE DE LA TELERELEVE, MERCI DE NE PAS TENIR COMPTE DE CET AVIS.

Lors de la réunion mensuelle du *S.E.A.P.* qui s'est tenue le jeudi 26 mai 2016, le syndicat a pris la délibération suivante : En cas de fraude avérée sur le comptage d'eau, l'amende forfaitaire pour l'abonné sera de 1000€ à laquelle s'ajoutera 30m³ par habitant.

## RECENSEMENT MILITAIRE

#### Recensement obligatoire à 16 ans

Le recensement militaire est une démarche civique obligatoire. Dès votre 16ème anniversaire et au plus tard dans les 3 mois suivants (mais pas avant la date anniversaire), tous les français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile munis du livret de famille, de la carte nationale d'identité d'un justificatif de domicile et le cas échéant, de la 2ème





# DIMANCHE 5 JUIN 2016 pour des raisons climatiques

La foire à tout se tiendra rue de la COUDANNE et non au STADE

#### Foire à tout organisée par l'APESGM

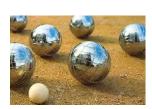
au profit des enfants de l'école.

L'entrée est à 1 € (gratuit pour les moins de 15 ans)

Buvette et restauration sur place

(Frites fraîches, saucisses, merguez, sandwichs) Tombola

Réservations et renseignements : 02 37 48 02 68/parentselevessgm27@yahoo.fr



#### SAMEDI 11 JUIN 2016 SOCIETE DE CHASSE DE LA COUDANNE

Tournoi de boules

Buvette - Restauration

Nous comptons sur votre participation

Pour plus de renseignements : assochasse27710@gmail.com

# SAMEDI 02 JUILLET 2016 DE 16h00 à 00h00 ATELIER MUSICAL.

#### Salle des Associations au stade

Festival du Bout de l'Eure Pop – Soul – Groove - Rock Entrée gratuite

Restauration sur place

Renseignements: <a href="https://www.ateliermusicalsgm.com/0671043561">www.ateliermusicalsgm.com/0671043561</a>.





# FERMETURE DE LA BOULANGERIE congés: du 11 juillet au 8 août 2016 inclus.









cadre de vie due à l'incivisme de quelques is génère des problèmes d'hygiène ainsi que les. Un distributeur de sachets à déjections l'entrée de l'espace sécurisé de l'école.

### LES EAUX PLUVIALES



Lors des travaux de couverture, les eaux pluviales doivent être traitées obligatoirement sur la parcelle, sans rejet vers la voirie, sauf dérogation du SPANC.

## ELAGAGE SUR VOIRIE - TONTE DES PELOUSES

Nous invitons chaque propriétaire à élaguer les haies ou les arbres qui excèdent de la limite séparative de sa propriété. Nous demandons à chacun de respecter le champ de visibilité dans un souci de sécurité routière.



POUR DONNER UNE BELLE IMAGE DE NOTRE VILLAGE NOUS NOUS REMERCIONS D'ENTRETENIR LES TROTTOIRS OU LES ABORDS LONGEANT VOTRE PROPRIÉTÉ

Nous vous rappelons que les travaux de jardinage ou de bricolage bruyants ne peuvent être effectués qu'à <u>des horaires précis</u> :

Les jours ouvrables : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 ; Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces horaires, de penser à vos voisins, en particulier pendant les heures de repas, et si possible de vous abstenir les dimanches et jours fériés.









# FÊTE NATIONALE – JEUDI 14 JUILLET 2016 une accordéoniste et une chanteuse animeront cette soirée

#### Chaque convive doit apporter son verre et ses couverts

Une participation de: Bonne Fete

- 5 € sera demandée à chaque habitant de la commune (gratuit pour les moins de 12 ans).
- 15 € par adulte pour les habitants hors commune (7 € pour les moins de 12 ans). Règlement <u>par chèque libellé à l'ordre du « *Trésor Public* »</u>.

#### **INSCRIPTIONS pour le BANQUET**

Pour réussir au mieux cette soirée, L'inscription au repas est obligatoire en mairie, jusqu'au 9 juillet, aux heures d'ouverture :

Mardi et Jeudi : de 16h00 à 18h30

Samedi: de 9h00 à 11h00.



Le Conseil Municipal et les bénévoles souhaitent à tous, D'excellentes festivités.



- 🖶 Melon et jambon de Bayonne
  - Salades composées : piémontaise, laboureur, champignons à la grecque
- ♣ Viandes rôties: tranches de rôti de bœuf, tranches de gigot d'agneau, tranches de jambon à l'os
  - Salade verte
  - Brie et Emmental
- Charlottine aux fruits rouges